



Municipalité de Chelsea

100, chemin Old Chelsea, Chelsea, QC J9B 1C1

Tél. : 819 827-1124 Téléc. : 819 827-2672

www.chelsea.ca

Réf. 114-212

COMITÉ CONSULTATIF DES RESSOURCES NATURELLES

Procès-verbal de la réunion du 28 mai 2019

NATURAL RESOURCES ADVISORY COMMITTEE

Minutes of the May 28, 2019 meeting

Constatant qu'il y a quorum, M. Pierre Guénard, président de cette réunion, déclare la présente séance du Comité consultatif des ressources naturelles (CCRN) ouverte à 19h08.

Having noticed there is quorum, Mr. Pierre Guénard, presiding over this meeting, declares this sitting of the Natural Resources Advisory Committee (NRAC) open at 7:08 pm.

PRÉSENTS

PRESENT

Pierre Guénard (conseiller / counselor) - Michelle Comeau (membre / member) -
Jonathan Lamarre-Régnière (membre / member) - Véronique Juneau (employée municipale / municipal officer)

ABSENTS

REGRETS

Benoit Delage (membre / member) - Jean-Denis Fréchette (membre / member)

1.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mme Michelle Comeau, appuyé par M. Jonathan Lamarre-Régnière, et résolu que l'ordre du jour proposé soit par la présente adopté.

ADOPTÉ

1.0 READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

IT IS PROPOSED by Ms. Michelle Comeau, seconded by Mr. Jonathan Lamarre-Régnière, and resolved that the agenda be and is hereby adopted as presented.

ADOPTED

2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 11 MARS 2019

IL EST PROPOSÉ par M. Jonathan Lamarre-Régnière, appuyé par M. Pierre Guénard et résolu que le procès-verbal de la réunion du 11 mars 2019 soit par la présente approuvé.

APPROUVÉ

2.0 APPROVAL AND SIGNING OF THE RECORD OF THE MINUTES OF THE MARCH 11, 2019 MEETING

IT IS PROPOSED by Mr. Jonathan Lamarre-Régnière, seconded by Mr. Pierre Guénard, and resolved that the minutes of the meeting held on February 18, 2019, be and is hereby approved.

APPROVED

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Un membre du public demande une mise à jour sur le dossier des systèmes septiques tertiaires avec désinfection à l'ultraviolet. Les membres du CCRN font une mise au point sur le dossier.

Un membre du public exprime ses préoccupations quant à l'autorisation des fenêtres de service à l'auto pour les restaurants dans le secteur de Farm Point, notamment en ce qui a trait aux déchets et à l'impact des émissions de gaz à effets de serre lorsque les véhicules sont en marche au ralenti dans un contexte de changements climatiques. Ce membre du public demande que les fenêtres de services à l'auto soient interdites dans les zones commerciales.

[Le public quitte.]

3.0 QUESTION PERIOD

A member of the public asks for an update on the tertiary septic systems with ultraviolet disinfection. The members of the NRAC give an update on the file.

A member of the public expresses concerns about the authorization of drive-through windows for restaurants in Farm Point. In particular, in the context of climate change, concerns were raised about littering and greenhouse gas emissions from idling cars. This member of the public requests that drive-through windows be prohibited on commercially zoned properties.

[The public leaves.]

4.0 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

4.1 Dérogation mineure – 16, chemin du Lac

4.0 REQUESTS FOR MINOR VARIANCES

4.1 Minor variance – 16, chemin du Lac

Le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 635 155 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 16, chemin du Lac, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure visant à remplacer un patio en bois par des pierres de pavé uni à une distance de 12,5 mètres au lieu de 15 mètres d'un lac, tel que stipulé au Règlement de zonage n° 636-05.

Recommandation :

Les membres du CCRN jugent que le projet aura un impact minimal sur l'environnement considérant que le patio est en place depuis 1981 et que l'empreinte au sol demeurera la même. Pour ses raisons les membres sont en faveur du projet.

IL EST DONC PROPOSÉ par, appuyé par Mme Michelle Comeau M. Jonathan Lamarre-Régnière, et résolu que le CCRN recommande d'accorder cette demande de dérogation mineure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

The owner of the property known as the lot 2 635 155 of the Quebec cadastre, property also known as 16, chemin du Lac, has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption to replace a wooden patio with stone interlocking at a distance of 12.5 meters instead of 15 meters from the lake as stipulated in the Zoning By-law n° 636-05.

Recommendation:

The members of NRAC judge that the project will have a minimal impact on the environment considering that the patio has been in place since 1981 and that the footprint will remain the same. For these reasons they are in favour of the proposition

IT IS THEREFORE PROPOSED by Ms. Michelle Comeau, seconded by Mr. Jonathan Lamarre-Régnière and resolved that the NRAC recommends to grant this request for minor variance.

ADOPTED UNANIMOUSLY

5.0 INFORMATION DÉCOULANT DU CONSEIL MUNICIPAL

5.1 Séance ordinaire du 12 mars 2019

5.2 Séance ordinaire du 2 avril 2019

5.3 Séance ordinaire du 7 mai 2019

M. Pierre Guénard fait un retour sur certains dossiers.

5.0 FEEDBACK ARISING FROM COUNCIL

5.1 March 12, 2019 Ordinary sitting of Council

5.2 April 2, 2019 Ordinary sitting of Council

5.3 May 7, 2019 Ordinary sitting of Council

Mr. Pierre Guénard gives feedback on certain files.

6.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 11 MARS 2019

Point 7.1. Projet de verdissement : Le projet sera présenté pour adoption au conseil municipal du 4 juin 2019.

7.0 DIVERS

Aucun.

8.0 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du comité est présentement prévue pour le lundi 17 juin 2019. Les membres en prennent note.

6.0 BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES OF MARCH 11, 2019

Item 7.1. Greening project: The project will be presented for approval at the June 4, 2019 municipal council meeting.

7.0 OTHER

None.

8.0 NEXT MEETING

The next meeting of the Committee is currently planned for Monday June 17, 2019. Members take note.

9.0 LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST PROPOSÉ par Mme Michelle Comeau, appuyé par M. Jonathan Lamarre-Régnière et résolu que cette réunion soit levée à 21h20.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR

PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ PAR

9.0 ADJOURNMENT

IT IS PROPOSED by Ms. Michelle Comeau, seconded by Mr. Jonathan Lamarre-Régnière, and resolved that this meeting be adjourned at 9:20 PM.

ADOPTED

MINUTES PREPARED BY


.....
Véronique Juneau

MINUTES APPROVED BY



06-08-2019

.....
Pierre Guénard
Président / Chair

Date